

# CACES R<sup>®</sup> 489 : CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTÉ

Toutes Catégories : 1A / 1B / 2A / 2B / 3 / 4 / 5 / 6 / 7  
Niveau : Initial

## Objectifs de la formation :

- L'objectif de la formation est de permettre à des conducteurs débutants d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'obtention du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES<sup>®</sup>) des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté. À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de réaliser en sécurité des opérations de chargement et de déchargement de véhicules, d'utiliser différents types de chariots relevant de la recommandation R.489, et d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur. Ils seront également en mesure d'atteindre un niveau de productivité conforme aux exigences professionnelles, tout en assurant la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements de sécurité.

## Être capable de :

**Le ou la candidat(e) doit être capable de :**

### **1 – Connaissances théoriques**

- a) Connaissances générales
- b) Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- c) Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES<sup>®</sup>
- d) Notions élémentaires de physiques
- e) Stabilité des chariots de manutention
- f) Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- g) Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- h) Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

### **2 – Savoir-faire pratiques**

- a) Prise de poste et vérification
- b) Conduite et manœuvres
- c) Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

## Conditions d'admission et d'inscription

### Caractéristiques requises

#### Niveau de recrutement :

- Aucun diplôme préalable requis
- Aucune expérience préalable requise

#### Public :

- Aux personnes en recherche d'emploi
- Aux personnes en reconversion professionnelle
- Aux personnes déjà actives dans l'emploi et/ou qui souhaite actualiser ou renforcer leurs compétences

#### Prérequis :

- Compréhension orale et écrite de la langue française
- Être apte médicalement à la conduite
- Être muni des équipements de protection individuelle (gilet jaune et chaussures de sécurité)

### INSCRIPTION

- Faire une demande d'inscription par téléphone au 03 22 84 53 98 ou via le site internet d'ALTOM : [www.altom-formation.fr](http://www.altom-formation.fr)
- Transmission des pièces administratives demandées par l'organisme de formation
- Convention signée

### ADMISSION

- Pré-test requis (permet de vérifier la compréhension orale et écrite de la langue française)

## Contenu de la formation :

### 1- Connaissances théoriques :

#### A - Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

#### B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

- Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification,

- Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Dispositifs s'opposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement (ceinture, portillon, porte...),
- Équipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels, leurs utilisations possibles,
- Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités de conduite qui en découlent,
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots (connaissances de base : fonction du carburant, du lubrifiant, du liquide de refroidissement...),
- Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge en fonction de leurs caractéristiques.

### **C - Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®**

- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :
  - chariots à conducteur porté concernés par la recommandation R.489,
  - chariots à conducteur accompagnant concernés par les recommandations R.485 et R.366,
  - chariots tout-terrain concernés par la recommandation R.482,
  - autres chariots de manutention,
- Catégories de CACES® R.489 pour les chariots industriels à conducteur porté.

### **D - Notions élémentaires de physique**

- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...).

### **E - Stabilité des chariots de manutention**

- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale (renversement) et longitudinale (basculement), durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de la plaque de charge (capacité maximale en fonction de la position du centre de gravité de la charge, de la hauteur de levage...),
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

### **F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté**

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :
  - renversement latéral du chariot,
  - basculement du chariot vers l'avant,
  - chute du chariot depuis un quai,
  - chute de la charge,
  - heurts de personnes ou d'engins,
  - chute de hauteur,

- écrasement / coincement d'une partie du corps du conducteur,
  - heurt d'un obstacle en hauteur,
  - risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, charge masquant la visibilité...),
  - risques liés à l'utilisation des différents carburants, modalités de leur manipulation,
  - risques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs, modalité de réalisation des opérations courantes (connexion / déconnexion, manipulation, mise en charge...),
  - risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique...),
  - risques liés au bruit,
  - risques liés aux vibrations,
  - risque d'incendie / explosion,
  - intoxication par les gaz d'échappement,
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

### **G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté**

- Identification des différents types de palettes existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur, inclinaison...,
- Évaluation des distances de freinage, en fonction de la vitesse de déplacement du chariot et de la nature du sol,
- Modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot (panne, incendie...) ou la charge (renversement, épandage accidentel de marchandises...),
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,
- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
- Interprétation des panneaux de circulation,
- Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...)

### **H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté**

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches,
- Principales anomalies concernant :
- Les chaînes et mécanismes de levage,
  - Le circuit hydraulique,
  - Les organes de freinage et de direction,
  - Les bandages et pneumatiques,

- etc.

## **2 - Savoir-faire pratiques**

### **A- Prise de poste et vérification**

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...)
- Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, systèmes d'amélioration de la stabilité, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...),
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser (charge à manutentionner, distance de son centre de gravité, capacité effective du chariot et de son équipement de préhension de charges, hauteur de levage...)

### **B- Conduite et manœuvres**

- Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge, y compris :
  - avec une charge limitant la visibilité,
  - sur un plan incliné,
  - sur un sol naturel non nivelé (si le chariot est conçu pour cette utilisation).
- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont le chariot est équipé,
- Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur :
  - prendre et déposer une charge au sol,
    - évaluer la position du centre de gravité de la charge,
    - positionner le chariot pour effectuer la prise,
    - prendre la charge de manière à en assurer l'équilibre,
    - s'assurer que le lieu de dépose est approprié,
    - déposer la palette avec précision à l'endroit déterminé.
  - effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
    - apprécier le nombre maximal de niveaux sur lesquels les charges peuvent être empilées sans écroulement ou basculement de la pile,
    - positionner le chariot face à la pile pour effectuer la prise / la dépose,
    - prendre / déposer une charge sur une pile sans en compromettre la stabilité.
  - effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
    - localiser l'emplacement de stockage selon des instructions reçues,
    - apprécier les risques liés au stockage / destockage à cet emplacement,
    - vérifier le bon état du support de charge (palette...) et la qualité de son conditionnement (stabilité, banderolage...),

- positionner le chariot face à l'emplacement de stockage,
- prendre / déposer la charge dans l'alvéole.
- réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
  - s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies (protocole de sécurité),
  - vérifier que le chariot est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux...,
  - mettre en œuvre les dispositions et moyens permettant un accès en sécurité à la plate-forme du véhicule,
  - recourir, le cas échéant, à un système d'éclairage adapté à l'intérieur du véhicule ou sur le chariot,
  - adapter la vitesse et la trajectoire du chariot à l'entrée, à la sortie et à l'intérieur du véhicule,
  - prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.
- assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule
  - s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies (protocole de sécurité),
  - définir l'emplacement le plus approprié pour le positionnement du véhicule,
  - prendre et déposer les charges sur la plate-forme, en équilibrant les prises / les déposes de part et d'autre du véhicule pour maintenir sa stabilité,
  - corriger la position de la fourche en fonction des mouvements éventuels de la plate-forme lors de la prise ou de la dépose d'une charge,
- manutentionner une charge longue, un contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...)
  - pour chaque cas, définir une méthode de prise et de manutention permettant d'assurer la stabilité de la charge (flexibilité, glissement ...),
  - prévoir et mettre en œuvre les dispositions et les moyens adaptés.
- préparer une palette en hauteur
  - vérifier la charge maximum acceptable par le chariot (déplacements charge haute),
  - effectuer des prélèvements à plusieurs emplacements d'un palettier,
  - se déplacer en position haute dans les allées,
  - équilibrer les charges sur la palette au fur et à mesure de sa constitution.
- charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport
  - vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée :
    - Connaître la masse et le gabarit du chariot,
    - S'assurer de sa capacité à franchir un plan incliné,
    - Vérifier que la masse est compatible avec la capacité de l'engin de transport,
  - apprécier si le positionnement du porte-engin permet la montée / la descente du chariot en sécurité,
  - positionner le chariot dans l'axe de l'engin de transport et effectuer la manœuvre,
  - après le chargement, mettre le chariot en configuration de transport et identifier ses points d'amarrage.
- effectuer une manœuvre de descente de la cabine en cas de panne
  - au sol, savoir exécuter une manœuvre de descente de secours / de dépannage de la cabine,
  - en cabine, savoir faire exécuter une manœuvre hydraulique de descente de dépannage de la cabine à un opérateur au sol.

- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Adopter un mode de conduite « économique »,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter le chariot en sécurité.

### **C- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance**

- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite, des organes de roulement...),
- Rendre compte (sur tout support à disposition) des anomalies et dysfonctionnements.

## **VALIDATION DE L'ÉPREUVE CERTIFIANTE**

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

L'épreuve théorique consiste en un test. Le test théorique se déroule dans une limite de temps d'une heure (mais se déroule généralement en 45 minutes). Les questions sont projetées dans les salles de formation sur un tableau, et les stagiaires disposent d'un temps spécifique pour répondre à chacune d'elles. Les réponses sont ensuite remplies par les stagiaires sur une grille de test sur papier.

Le test théorique comprend 100 questions, chacune notée sur 1 point. Pour chaque question, la note attribuée est de 1 point en cas de réponse correcte ou de 0 point en cas de réponse incorrecte ou insuffisante.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

L'évaluation pratique se déroule sur le matériel et sur un site technique, conformément à la recommandation CACES®489.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- Et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

La réussite aux tests est conditionnée à la validation des épreuves théoriques et pratiques, lesquelles sont indissociables. À défaut de validation de l'une ou de l'autre, le test ne peut être considéré comme réussi totalement ; le candidat dispose d'un délai d'un an pour se représenter à l'épreuve non réussie en prenant contact avec le centre de formation initial. Suite à l'obtention d'un premier CACES® (dit CACES® initial) le salarié garde pendant 12 mois le bénéfice de la partie théorique, ce qui lui permet dans ce délai - sous réserve de présentation du CACES® initial - d'obtenir un CACES® d'une autre catégorie de la même famille d'équipements en passant uniquement la partie pratique du test correspondant à cette catégorie.

A l'issue de la formation :

**ALTOM FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32800253780**

**ALTOM FORMATION**

ZI La Chapelette – Impasse Henri Becquerel – 80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.53.98 - e-mail : [contact@altomformation.fr](mailto:contact@altomformation.fr) – Site : [www.altom-formation.fr](http://www.altom-formation.fr)

SAS au capital de 10 000,00 € - N° Siret : 983 216 060 00027 – N° TVA Intra. : 24983216060 - Code NAF : 8559A

La réussite aux épreuves permet la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité Chariots de Manutention Automoteurs à conducteur porté (CACES®489) selon la catégorie choisie, valable pour une durée de 5 ans. Ce certificat est renouvelable à l'issue de cette période par le suivi d'une formation CACES® de niveau recyclage.

Une attestation de fin de formation est systématiquement remise à l'ensemble des stagiaires.

La non-réussite à l'un des deux blocs, théorique ou pratique, entraîne l'échec aux tests. Le candidat devra alors se représenter à l'examen afin d'obtenir sa certification. Cette nouvelle présentation implique une inscription et un paiement supplémentaire conformément aux conditions définies par le centre de formation.

En revanche, en cas d'absence à l'examen, aucun frais supplémentaire n'est appliqué pour la non-présentation aux épreuves.

## DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- ✓ Cariste
- ✓ Agent logistique
- ✓ Préparateur de commandes
- ✓ Emploi dans les secteurs de la logistique, de l'industrie, de la distribution...

## PARCOURS POST-CERTIFICATION

- ✓ Evolution vers d'autres CACES®
- ✓ Accès à des formations complémentaires (Travail en hauteur, SST...)

## MODALITES DU PARCOURS DE FORMATION :

**Durée de la formation** : 35 heures (5 jours)

- Selon la / les catégorie(s), durée de la journée de test : jusqu'à 7H.

**Date de rentrée et de fin** : Selon le calendrier de session de formation

**Modalités** : Présentiel

Formation individuelle ou collective

**Tarif de la formation** :

- À partir de 250,00 € HT (Tarif exact sur devis en se rapprochant de l'organisme de formation)

Financement CPF possible.

## METHODES ET EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation détaillé est remis à chaque stagiaire en amont de la formation.

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de leur parcours de formation par l'équipe pédagogique.

La formation est animée par des professionnels expérimentés, formateurs et testeurs certifiés, disposant d'une formation et d'une expérience en lien direct avec le domaine de compétences concerné.

Nos professionnels possèdent les aptitudes pédagogiques nécessaire pour assurer la transmission de connaissances théoriques et pratiques.

La formation comprend une épreuve théorique évaluée au moyen d'un test réalisé sur papier par le centre de formation, une partie pratique est réalisée sur du matériel et des sites techniques conforme à la recommandation®489, en conditions réelles d'utilisation.

Afin de garantir l'objectivité du test, le formateur et l'évaluateur seront systématiquement deux personnes distinctes : celui qui assure la formation n'est pas celui qui réalise l'évaluation.

Nombre de stagiaire par session : 1 minimum

## ACCESSIBILITE

- Stationnement gratuit sur le parking d'ALTOM FORMATION
- Localisation à environ 5 minutes du centre-ville de Péronne donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : [serviceformation@altomformation.fr](mailto:serviceformation@altomformation.fr) ou 03 22 84 53 98



Le centre de formation ALTOM Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à un référent handicap, Monsieur BEGLIOMINI Aldo, que vous pouvez contacter au 03 22 84 53 98.